

TEMPS PAUSE MERIDIENNE VILLE DE GRASSE

St Jacques	Directrice Accueil Loisirs	<p>Toutes les personnes qui encadrent le temps de la pause méridienne , indépendamment de leur statut, dépendent du service de la vie scolaire.</p> <p>Il n'y a plus d'accueils de loisirs déclarés à l'exception de Dracéa et Plascassier.</p> <p>Quelques animations sont proposées ponctuellement pour répondre à des problématiques ciblées.</p>	
St Jacques Mat	Directrice Ecole		
St François	Agent vie scolaire		
St Antoine	Directrice Accueil Loisirs		
St Antoine mat	Directeur Ecole		
Pra-D'Estang	Directrice Ecole		
Gérard Philipe	Directrice Ecole		
L'Eau vive	Directrice Ecole		
Les Jasmins	Agent		
St Mathieu	Directeur Accueil Loisirs		
Dracéa	Directeur		L.E.A
Henri Wallon	Directeur		
J.Crabalona	Directrice Ecole		
J.Crabalona mat	Directeur Ecole		
Maccary	Directeur Accueil Loisirs		Fermette de plascassier
Le Cinsault	Directeur Accueil		Fermette
Antoine Maure	Agent		
A. Maure mat	Directrice Ecole		

Gambetta	Agent	
Gambetta mat	Directrice Ecole	
Saint Exupéry	Directeur Accueil Loisirs	
Roses de mai	Directrice Ecole	

Pour la pause méridienne, tous les agents dépendent du service de la vie scolaire
Pour le Péri scolaire, tous les agents dépendent du service jeunesse.

Il n'y a plus d'animation systématique sur le temps de la pause méridienne par manque d'animateurs qualifiés. Le taux d'encadrement est au maximum :

1 pour 25 en maternelle

1 pour 30/40 en primaire

Actuellement sur Saint Claude, proposition d'animation pour gérer les tensions

Magali Michaudet , responsable du service de la vie scolaire souhaite remettre en route les activités autour de la sécurité routière.

Nous l'avons informée de l'action des DDEN concernant la remise de livres aux écoles. Elle nous propose de les remettre officiellement lors d'un conseil d'école en présence du Maire.

Elle travaille, conjointement avec Audrey Eusebi responsable du service jeunesse, pour mettre en place la formation et les exercices relatifs aux PPMS.

Audrey Eusebi nous a évoqué les changements qui doivent intervenir à la rentrée concernant les accueils de loisirs de la ville : 2 appels d'offre sont lancés, ouverture des plis dans la 2^{ème} quinzaine de mars.